Procès Verbal du Conseil d'école du mardi 6 novembre 2018

Présents : - Mr Penhouët Maire , Mr Délépine DDEN
Parents : Mmes Délépine, Técher Fiat, Méal, Loyson, Lemarié, Nordez, Le Corre, Mr Launay
Enseignants : Mmes Raymond, Bénard, Gouis, Treyssat, Aubineau, Mrs Poilvet, Campergue, Falaise, Hercouët

Présentation du nouveau conseil et ouverture en remerciant tous ceux qui ont contribué à l'ouverture de la 8ème classe : 2 ouvertures en 2 ans (remerciements du directeur à la mairie, aux parents et à l'équipe enseignante et pédagogique)

1. Questions concernant la mairie

1. 1**. La sécurité au bord de l'école : le stationnement**

Beaucoup de parents se plaignent des voitures stationnées au bord de l'école : « les camions sont obligés de manger le trottoir ».
Réponse du maire : dans d'autres villes il n'y a pas forcément autant de parkings. Il remercie les enseignants qui laissent le parking disponible à côté de l'école.
Il rappelle qu'il y a le parking salle Aimé Le Foll à 100 mètres de l'école et il y a toujours des places.

Message du maire : Le policier municipal a remarqué quelques attitudes à modifier des parents :

- Eviter de descendre et monter les enfants en se stationnant en double file, les autres conducteurs effectuent des manœuvres de stationnement qui sont dangereuses
- Interdire aux parents de faire un demi-tour
- Ne pas monopoliser le trottoir
- Veiller aux équipements des enfants : éclairages des vélos et port d'un casque

Rappel de Mr Délépine, DDEN : l'école doit accueillir les élèves 10 min avant le début des cours, pas avant.
Problème d'agglutinement des parents derrière le muret.
A la rentrée prochaine, piste cyclable éclairée pour que les enfants puissent se rendre à l'école et rentrer à la maison en sécurité (budget communauté de commune).

Une mère : le problème c'est quand on arrive à 8h25-8h30, plus de place.
Le maire propose de recevoir les parents en mairie et d'aller sur le terrain.

Directeur : développer l'idée de vélo-bus de pédi-bus : plusieurs enfants viennent de la même zone géographique donc idée à creuser.

Mr Poilvet : effrayé par les parents qui restent dans leur voiture alors que les enfants doivent traverser la route quand il fait nuit.

1.2. Organisation du temps de midi

- Comment le temps du midi est géré ? (question parent)

Le mode d'organisation a été changé dans la cour sur le temps du midi : l'année dernière, ils étaient 90 pendant une heure. Depuis la rentrée, les cp et les ce1 vont dans la cour de l'école maternelle et le reste dans la cour élémentaire avec 2 animateurs dans chaque cour. Les groupes restent important, mais moins de tensions, plus facile pour le pointage des enfants.
Temps de repas, pas de changement l'année dernière mais les adultes sont responsables de plusieurs tables.
En termes d'incivilités, il y a en moins dans les deux cours. Il y a aussi du personnel en plus. Les cuisiniers préparent davantage les plats parce quelqu'un vient les aider à préparer la salle. Au retour de la cantine, il y a beaucoup de moins de problèmes à régler.

Charte de bonne conduite qui a été établie dans la cour : ils jouent au foot sauf le mercredi, aux billes, ouverture de la salle du goûter pour avoir un temps calme.
Transition pour les petits après la cantine : ils reviennent dans la cour à 12h30, préparation de la sieste plus sereine car moins de temps dans la cour. Passage à 3 ATSEM cela le permet.

- Comment sont gérés les TAP pour les petits ?

Un réveil échelonné, particularité : les enfants dorment dans la rotonde (grand confort de réveil) mais une salle en moins pour les TAP.
Les parents citent les TAP de manière positive (qualité, choix). Si les enfants veulent avoir les activités de leur choix, bien penser à redonner les fiches.

- *Les récréations*

Groupe scindé en deux (CP et CE1) / (CE2, CM1,CM2)

1. Les effectifs

Il y a 8 ans, on était à 100 élèves de moins.
Aujourd'hui : 210 élèves avec 26 élèves en moyenne par classe. On doit refuser des TPS (entorse pour 2 TPS de début janvier). Classe maternelle chargée. Priorité au cycle 2 pour ne pas avoir des classes trop chargées. (23 cp et cp-ce1 26).

Et si jamais il y avait ouverture ? Une seule possibilité la salle des maîtres.
DASEN qui décide de l'ouverture d'une classe.

2. Les APC

Mises en œuvre le midi une demi-heure pour les élèves qui en ont le plus besoin. On demande de mettre l'accent sur la lecture, la littérature.

3. Le règlement d'intérieur

Celui de l'année dernière n'a pas été modifié. Il a été modifié l'année dernière (la fiche d'incivilité, le portable interdit).

Question du goûter d'anniversaire : difficile de refuser les bonbons pour fêter l'anniversaire, même si le gâteau est largement préconisé.

4. Anglais

Les apprentissages ont commencé tardivement à cause des tests nationaux (CP et CE1). L'activité a commencé juste avant les vacances.

Mme Blu va enseigner l'allemand (CM1) à son retour de congé.

5. Evaluations nationales

Les élèves de CP et de CE1 ont passé des évaluations nationales .
Objectif : avoir une vision des compétences des élèves en début d'année scolaire.

6. Sorties éducatives (cf. fiche détaillée)

Aquarium de Saint-Malo
Ateliers tactiles + visite de l'aquarium avec un petit bémol

Défi de l'amitié : opération soutenue par l'association des parents d'élèves et la mairie. Les dons été destinés aux sauveteurs (300 euros).

Escale d'automne : qui vise à faire découvrir des artistes locaux (rhum et route du rhum)
Le festival du film britannique : Cro-Man et un conte peut en cacher un autre

L'écomusée pour les CP
Le jardin m'a dit : Escale Bretage a financé par les parents d'élèves
La poterie :
LE musée Manoli
Le musée du Corsaire : visite des caves, visite de la ville de St-Malo
Musée des Beaux-Arts
Equitation MS –GS

Paris (en mars pour les CM2)

Tous les CE1 partiront à la ferme.
Projet voile : cm1 et cm2.
Route du rhum : Erwan Thibouméry est venu présenter son projet dans la classe de CM2,
CP : la fête des 100

Rappel : on ne peut demander de l'argent aux familles que lorsque des nuitées sont prévues.
Deux partenaires essentiels pour financer les sorties: la commune et l'APE.

Le maire : Voter les crédits au mois de décembre, établir les demandes avant.
29 octobre : la mairie a offert un abonnement de médiathèque aux CP (une dizaine d'enfants). Le coût de l'abonnement, est-ce un frein ? Carte intercommunale, on peut aller dans les différentes médiathèques.

Travaux

Le couloir de la maternelle a été repeint. Les deux vidéoprojecteurs ont été installés. Des vélos en commande.
Demande d'un vidéoprojecteur et pourquoi pas 2 en maternelle.
Les tablettes en maternelle : certains parents sont contre l'utilisation de la tablette à l'école et l'APE préfère ne pas financer l'achat de tablettes, la Mairie propose de financer une tablette par classe.
Usage : pour garder une trace écrite, idée de filmer les enfants.
Une seule source de reproduction couleur, problème de la photocopieuse. La mairie va y réfléchir.

L'étude : pratiquement chaque jour on dédouble. Répartition des CE1 avec les grands (car beaucoup de lecture)
Le maire : « l'étude est un service municipal qui n'est pas déficitaire, il faut le souligner »

Annexe :
La commune a candidaté à un concours sur la biodiversité et elle a été labellisée « ville nature » (3 libellules sur 5), ce qui est encourageant.

La secrétaire, Sylvaine BENARD Le directeur, Laurent HERCOUËT